

Sommaire

Cahier spécial

- page 1 Problématique:** Le handicap ou la société: quel est le problème?
- page 2 Sous la loupe:** Réhabilitation basée sur la communauté: l'expérience du terrain
- page 3 Témoignage du Salvador:** Le bureau d'Ariel: un exemple de construction communautaire pour l'inclusion
- Événement:** Rencontre avec l'avocat équatorien Pablo Fajardo
- page 4 Témoignages:** Ameer et Jacqueline, en situation de handicap

*Engagée pour
la santé!*

Qui sommes-nous ?

Histoire - La CSS naît en 1937 lorsque des médecins suisses s'engagent aux côtés des républicains espagnols en lutte contre les fascistes. Elle organise des missions médicales en Yougoslavie pendant la seconde guerre mondiale, puis se montre très active auprès des civils victimes de la guerre du Vietnam.

Objectifs - Réduire les injustices sociales, politiques et économiques qui empêchent l'accès équitable, pour les populations pauvres et dominées, aux conditions nécessaires à une vie en santé.

Valeurs - La CSSR considère que le manque d'équité en termes de ressources pour lutter contre la maladie n'est pas une fatalité. Il est possible et nécessaire de résister aux pratiques prédatrices et dominatrices de certains pouvoirs politiques et économiques qui causent l'injustice.

Moyens - La CSSR se montre solidaire d'organisations locales qui travaillent pour un meilleur accès aux soins; elle soutient des projets sanitaires sur le terrain et dénonce en Suisse les injustices dont sont victimes les populations dominées.

Problématique

Le handicap ou la société : quel est le problème ?

Selon l'association Handicap International, 80% des personnes en situation de handicap dans les pays du Sud vivent dans la pauvreté. Par ailleurs, 20% des personnes les plus pauvres dans le monde sont en situation de handicap. Ces chiffres prouvent bien les liens qu'entretiennent le handicap et la pauvreté... et justifie la recherche de solutions adaptées.

D'une part, le manque de ressources rend difficile l'accès aux soins, ce qui entraîne une aggravation de la santé et du handicap. D'autre part, les personnes qui souffrent d'un handicap physique ou mental représentent une population marginalisée, tant par les politiques publiques et sanitaires, que par la société et le regard des gens. Accès à la santé, à l'éducation, au travail, au logement, à la famille : nombreux sont les obstacles à leur inclusion.

Ainsi, la pauvreté renforce le handicap et la situation de handicap accroît la pauvreté. Cela confirme que le handicap est avant tout un problème causé par des barrières sociales, politiques et culturelles. On parle de personnes en situation de handicap: l'invalidité en tant que telle ne pose pas le problème, c'est le contexte qui provoque la situation de handicap.

La société doit donc modifier son regard sur le handicap afin de respecter les droits des personnes avec un handicap, en adaptant les infrastructures et en mettant en place des politiques inclusives. Plus facile à dire qu'à faire ! En Suisse comme ailleurs, le handicap physique ou mental est trop souvent perçu – y compris par les «spécialistes» – comme une maladie ou un problème de santé qui doit trouver une réponse médicale, technique. Mais une telle approche ne prend que peu en compte les souhaits de la personne et de son entourage. D'autre part, elle ignore parfois le rôle de la communauté dans un processus de réhabilitation et d'intégration.

Depuis de nombreuses années, la CSSR et ses partenaires au Salvador, ALGES et Los Angelitos, travaillent pour et avec les personnes en situation de handicap à travers l'approche de la Réhabilitation Basée sur la Communauté (RBC). Si la communauté peut causer l'exclusion des personnes en situation de handicap, elle peut également représenter la solution à leur inclusion dans la société.

Gaspard Nordmann
Secrétaire de la CSSR

A voir

«Ma Différence», le dernier documentaire de la CSSR

El Salvador: trois personnes en situation de handicap nous parlent de leur réalité, de leurs difficultés et de leurs rêves. Trois vies différentes, mais dignes. À travers ces portraits, ce documentaire présente le travail des associations salvadoriennes soutenues par la CSSR: ALGES et Los Angelitos, qui luttent quotidiennement pour les droits des personnes en situation de handicap dans les zones rurales de Chalatenango.

Une lutte contre les barrières sociales, politiques et culturelles qui entraînent discriminations et exclusion. Son arme de bataille est l'approche du problème par la Réhabilitation Basée sur la Communauté (RBC). Le film, adressé à un large public, pousse à réfléchir sur le rôle de la communauté dans la réhabilitation et l'intégration des personnes en situation de handicap dans la société.

Réhabilitation basée sur la communauté : l'expérience du terrain

Au Salvador, la CSSR soutient depuis 2005 l'Association ALGES (Association des Blessés de Guerre d'El Salvador) et celle de Los Angelitos (Les petits anges) depuis 2010. Toutes deux luttent pour faire respecter les droits des personnes en situation de handicap en mettant la communauté au cœur de leur stratégie. Petit descriptif de cette approche.

Texte Los Angelitos, traduit et adapté par la CSSR

En 2016, l'association «Los Angelitos» a fêté 12 années d'existence. Dès le début, nous avons choisi la Réhabilitation Basée sur la Communauté (RBC) comme stratégie de travail, ce qui nous a permis de cumuler une expérience significative dans sa mise en œuvre. Tout d'abord, il importe d'expliquer notre compréhension de la RBC et comment nous l'avons appliquée.

Si le handicap est le résultat de l'interaction entre une incapacité physique ou mentale et une barrière sociale, et que la finalité de la stratégie est de réussir l'inclusion des personnes en situation de handicap dans la vie sociale, il faut alors réaménager l'entourage en éliminant ces barrières. Et donner aux personnes en situation de handicap non seulement un accès aux services de santé, mais aussi à l'éducation, à l'emploi et aux services sociaux. Selon l'article 26 de la Convention relative aux droits des personnes handicapées des Nations Unies, les autorités «prennent des mesures efficaces et appropriées pour permettre aux personnes handicapées d'atteindre et de conserver le maximum d'autonomie. À cette fin, ils organisent, renforcent et développent des services



L'association Los Angelitos manifeste pour le respect des droits des personnes en situation de handicap au Salvador.

et programmes diversifiés d'adaptation et de réadaptation, en particulier dans les domaines de la santé, de l'emploi, de l'éducation et des services sociaux». Pour nous, la communauté n'est pas simplement l'espace géographique où vivent les personnes handicapées; c'est surtout un espace d'échanges et de relations, qui se construit tant au niveau local que national. Ce sont les trois pouvoirs de l'Etat, par le biais de ses représentants au niveau local, départemental et national, qui doivent

créer cette communauté avec les personnes handicapées et leurs familles, afin de mettre en œuvre la stratégie de la RBC. Il faut également inclure les autres secteurs ayant aussi des obligations selon les législations en vigueur. Par exemple, les entreprises dans le domaine de l'emploi, ou les entités privées qui assument des services publics, entre autres. La communauté devient donc plus grande et ses limites ne se réduisent pas uniquement à la zone géographique: elle concerne les relations établies avec les institutions et les organismes engagés auprès de cette population.

Dans les communes où nous sommes présents, nous faisons un effort considérable afin que les autorités locales, ainsi que les institutions engagées dans la communauté, remplissent leurs obligations envers cette population. Nous essayons d'entretenir une communication constante, nous établissons des alliances et nous renforçons les mécanismes de coordination avec la participation active des personnes handicapées et de leurs familles.

Quelques faits

- Plus d'un milliard de personnes dans le monde vivent avec une certaine forme de handicap, soit 15% de la population mondiale (OMS – 2013).
- Les pays à faible revenu présentent une plus forte prévalence du handicap que les pays à revenu élevé. Le handicap est plus courant chez les femmes, les personnes âgées et les adultes pauvres (OMS – 2013).
- On compte entre 93 et 150 millions d'enfants vivant avec un handicap (UNICEF – 2006). Seuls 10% d'entre eux sont scolarisés et 5% terminent le cycle primaire (UNESCO – 2007).
- Dans les pays de l'OCDE, le taux d'emploi des personnes vivant avec un handicap (44%) était près de deux fois plus faible que celui des personnes non handicapées (75%).
- La moitié des personnes handicapées ne peut pas accéder financièrement aux soins de santé, contre un tiers des personnes dépourvues de handicap.

Le bureau d'Ariel : un exemple de construction communautaire pour l'inclusion

Voici un bel exemple de ce qui peut être réalisé en unissant les efforts de la communauté (école, association), la famille et les acteurs locaux, pour faciliter l'inclusion d'une personne handicapée. C'est également le résultat du travail que réalise notre partenaire au Salvador Los Angelitos. Lentement, mais sûrement, l'organisation travaille à changer les perceptions traditionnelles sur les personnes en situation de handicap.

Propos recueillis par Jean-Marc Varidel¹

Ariel est un enfant de 9 ans. Il participe avec sa maman, Daysi Rivera, aux activités de l'association « Los Angelitos » depuis ses premiers mois de vie. Il est en 5e année à l'école la plus proche de son domicile (Guarjila, Chalatenango), où il se déplace en chaise roulante.

Estela, sa maîtresse, a assumé cette situation avec courage, détermination, esprit d'ouverture et d'innovation. Peu d'enseignants l'auraient gérée de cette manière. Elle ne s'est pas plainte du manque de ressources, du manque de formation ou d'autres obstacles, non ! Elle a décidé d'adapter les manuels, les façons de faire, les évaluations. Elle a changé son organisation pédagogique et s'est beaucoup occupé d'Ariel, sans pour autant délaisser ses autres 25 élèves. Estela a su mettre en avant les compétences cognitives d'Ariel, tout en compensant ses difficultés motrices. Le résultat : Ariel est parmi les meilleurs élèves de sa classe.

Mais Estela est allée plus loin. La chaise roulante empêchait Ariel d'utiliser les petits pupitres de l'école et de s'asseoir à côté de ses camarades. En voulant bien faire, elle lui a cédé un espace sur son bureau, en face des autres élèves. Avec le temps, elle s'est rendu compte que ce n'était pas la meilleure solution, car Ariel était séparé du groupe.

FINIE, L'EXCLUSION ! Elle voulait voir Ariel parmi ses camarades, comme n'importe quel élève.

Elle a donc pris l'initiative d'aller chez le charpentier du village afin de demander un devis pour un bureau adapté aux besoins d'Ariel. La réponse: 50 dollars. Estela a expliqué la situation économique de la famille et le charpentier a baissé le prix de 7 dollars. Estela est rentrée très contente à l'école et a raconté à ses élèves son idée pour qu'Ariel puisse s'asseoir avec le groupe. Elle leur a proposé de participer économiquement au projet. Dans un élan d'empathie et plein de générosité, tous les élèves ont accepté de contribuer. Le directeur, les enseignants, l'association, Estela et Daysi ont également apporté leur soutien pour l'obtention du bureau. On a impulsé une action communautaire !

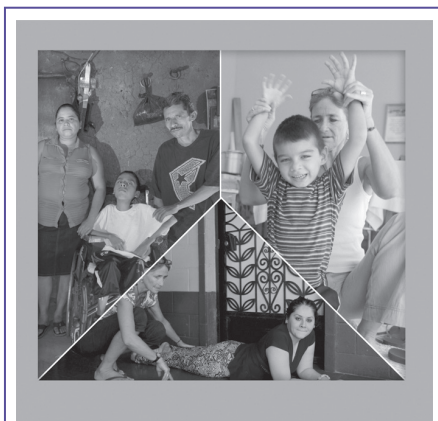


Ariel en classe : un exemple d'inclusion

©Los Angelitos

L'inclusion éducative n'est donc pas simplement une question de livres, c'est surtout une action commune afin de garantir le droit d'apprendre de chaque élève.

¹ enseignant spécialisé en inclusion, qui appuie depuis janvier 2016 le travail de l'association « Los Angelitos »



**Commandez le DVD de
Ma différence**
sur info@ccs-romande.ch
15 CHF + frais de port

Événement

Rencontre et discussion avec Pablo Fajardo

L'avocat équatorien qui défend l'UDAPT (Union des Affectés par la Pétrolière Texaco) dans le grand procès contre la multinationale, nous parlera de la situation en Equateur, de la lutte des communautés affectées et de l'avancée du procès.

Jeudi 27 octobre, 18h30, Maison des Associations à Genève.

La CSSR a voulu donner la parole à deux personnes en situation de handicap: une en Suisse, une au Salvador. Ameer est un jeune homme suisse de 23 ans qui a été atteint de poliomyélite. Jaqueline est une Salvadorienne de 27 ans, atteinte de paralysie cérébrale infantile.

Traduit et adapté par Luisa Sánchez.

Quelles sont les principales difficultés que vous rencontrez au quotidien ? Dans vos études, au travail ?

Ameer : Je rencontre peu de difficultés dans la vie de tous les jours. La plupart des bâtiments où je me rends sont dotés d'un ascenseur. Il est vrai qu'utiliser les escaliers est recommandé pour une bonne santé (même pour les personnes handicapées), mais ça me demande un effort supplémentaire. Il n'y a que dans quelques bâtiments anciens que je dois emprunter les escaliers. J'ai la chance de pouvoir disposer d'une voiture qui me permet de me déplacer à tous les endroits voulus et d'être indépendant. Je possède une 2ème prothèse, car si la principale vient à casser, je ne pourrais plus me déplacer.

J'ai eu la chance de faire un apprentissage au sein d'une ONG. Le cadre de travail était propice à une bonne formation. Pour chacune des difficultés rencontrées, les collègues proposaient volontiers leur aide afin de résoudre le problème. Dans la suite de mes formations (maturité commerciale et gymnasiale), j'ai rencontré des camarades qui ont beaucoup compté pour moi. Leur aide m'a été précieuse.

Jaqueline : La principale discrimination que je ressens, c'est quand les gens pensent que le handicap est une maladie, ce qui n'est pas vrai. On pense que je ne suis pas capable de faire les choses comme les autres, du coup, je n'ai pas les mêmes opportunités que les personnes «normales». Je suis exclue de certaines activités dans la société à cause de mon handicap et mes droits ne sont pas respectés.

Quel type de soutien vous recevez, et de qui? (famille, gouvernement, associations, autre)



© www.antennesdepaix.org

Ameer : Mes parents, ma famille et mes amis sont un soutien moral indéfectible.

Lorsque j'étais en apprentissage, j'ai bénéficié d'une aide précieuse de l'Etat, qui a pris en charge mes frais de taxi pour les courses maison-travail. Les trajets avec les transports en commun auraient été plus difficiles pour moi, du fait de mon handicap.

L'Etat prend aussi en charge ma prothèse (création, développement, entretien, etc.). Cette prothèse est ce qui me permet de me déplacer et de vivre comme tout le monde. Sans elle, je ne pourrais rien faire.

Jaqueline : Je ne reçois aucune aide de la part du gouvernement. Ma famille proche me soutient économiquement et m'encourage à aller de l'avant, surtout ma maman; mais je ne reçois aucune aide du reste de ma famille (oncles, tantes, cousins).

J'ai aussi la chance d'avoir le soutien de l'Association «Los Angelitos», ce sont eux qui m'aident dans ma réhabilitation.

Quels sont vos rêves ou plans à moyen et long terme ?

Ameer : Dans quelques jours, je recevrai les résultats finaux de ma maturité gymnasiale. Ces résultats auront un impact considérable sur la suite de ma carrière. S'ils sont bons, je continue les études à l'université en sciences politiques; le cas échéant, je cesse ma vie d'étudiant et je vais chercher du travail. Les sciences politiques m'ont toujours intéressé, mais j'hésite encore à aller jusqu'au bout. Mon rêve de toujours étant d'intégrer une vie politique (parti politique, débats, conseil communal, etc.) au sein d'une commune.

Jaqueline : J'en ai beaucoup! J'aimerais continuer mes études et obtenir un emploi digne, pour améliorer ma qualité de vie. J'aimerais me débrouiller toute seule, ne plus dépendre de mes parents. Ils m'ont déjà beaucoup aidée, et ça n'a pas été facile pour eux non plus. Enfin, j'aimerais continuer à m'améliorer pour devenir une meilleure personne !

Contacts

Centrale Sanitaire Suisse Romande, 15 rue des Savoises, CH – 1205 Genève Tél : +41 22 329 59 37 – info@css-romande.ch - www.css-romande.ch **Versements** CCP 17-66791-8

Bulletin

Edition: Centrale Sanitaire Suisse Romande **Comité de rédaction:** Claude Desimoni, Viviane Luisier, Gaspard Nordmann, Alicia Pary, J.-Marc Richard. **Tirage:** 1700 exemplaires **Parution:** 4 numéros par an